

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 juillet 2007
(convocation du 2 juillet 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent Feltesse, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIRE Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

Association intercommunale de Développement Economique – Hauts de Garonne Développement – Complément plan d'actions 2007 - Etude de faisabilité d'une plate-forme logistique tri-modale sur le SIM Presqu'île d'Ambès – Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Avenant – Décisions – Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Hauts de Garonne Développement, qui fait déjà l'objet d'un soutien financier de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur la base d'un programme d'actions (délibération 2007/430), envisage de conduire une étude sur la possibilité de réaliser une plate-forme logistique tri-modale (route, fer, mer) sur la presqu'île d'Ambès. Ce projet de plate-forme tri-modale sur le SIM industrialo portuaire rejoint deux stratégies d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux :

Une stratégie filière : la réalisation d'une plate-forme logistique tri-modale s'inscrit dans le cadre du schéma logistique d'agglomération élaboré en 1999 qui fixe comme objectif de renforcer la fonction logistique de la métropole bordelaise. Elle vient compléter une offre d'infrastructures logistique qui s'appuie notamment sur la plate-forme d'Hourcade, celle de Bordeaux Fret, la zone aéroportuaire de Mérignac et enfin le site du M.I.N.

Une stratégie territoriale : ce projet entre dans un cadre global d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur la Presqu'île d'Ambès. Un groupe de travail piloté par la CUB est chargé de mettre en place un projet de développement pour la presqu'île d'Ambès prenant en compte toutes les dimensions du développement territorial : habitat, environnement, économie, déplacements, tourisme. Ce travail doit aboutir à un plan d'action élaboré en partenariat avec l'État, la Région, le Département, le Port Autonome, la Communauté Urbaine de Bordeaux et les communes.

Compte-tenu des enjeux économiques de ce secteur et notamment de la fonction logistique avérée de la presqu'île d'Ambès, il est proposé que la Communauté Urbaine de Bordeaux s'associe, aux côtés du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la Gironde et du Port Autonome de Bordeaux, au projet par un soutien financier de 44 268,5 € TTC. En conséquence, il est proposé que cette étude, qui vient compléter le programme d'actions 2007 de Hauts de Garonne Développement, reçoive le soutien de la Communauté Urbaine de Bordeaux par l'attribution d'une subvention complémentaire formalisée dans un avenant à la convention initiale.

1/ Objectifs de l'étude

L'implantation d'une plate-forme tri-modale nécessite la réalisation d'une étude préalable répondant à un double objectif :

- définir la dynamique et le potentiel de création de valeur ajoutée par l'implantation d'activités ferroviaires, maritimes et logistiques répondant aux caractéristiques de la plate-forme logistique tri-modale.
- étudier les principes de desserte ferroviaire, maritime et routière au niveau technique et économique ainsi que de proposer plusieurs scénarii d'aménagements complets reprenant les conclusions de l'étude économique.

2/ Contenu de l'étude

L'étude sera, donc, composée d'un **volet économique** et d'un **volet aménagement**.

L'**étude économique** sera constituée :

- d'une analyse des flux logistiques existants et potentiels
- d'une analyse de la dynamique logistique et des acteurs concernés
- d'une identification des attentes des opérateurs
- d'une étude comparative replaçant la logistique dans un contexte macro-économique mais aussi dans un contexte local

L'**étude pré-opérationnelle** comprendra :

- une étude d'exploitation ferroviaire : *principes de desserte, coûts d'aménagements, positionnement dans le plan FRET de la SNCF*
- une étude de desserte maritime : *principes de desserte*
- une étude d'accessibilité routière : *conditions d'accès, évaluation du trafic induit, propositions de solutions d'aménagements routiers*
- une étude d'aménagement : *schéma d'organisation de la zone portuaire de Bassens, scénarii d'aménagements de la plate-forme tenant compte des contraintes identifiées*

Le prestataire devra prendre en compte les études déjà réalisées et disponibles auprès de Hauts de Garonne Développement.

La durée globale de l'étude est fixée à 10 mois (4 mois pour l'étude économique et 6 mois pour l'étude technique d'aménagement) à compter de la signature du devis par le maître d'ouvrage ce qui porte les échéances au milieu de l'année 2008 compte-tenu des différents temps de validation des partenaires engagés.

3/ Maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage de l'étude sera assurée par Hauts de Garonne Développement, association dont le but est de participer à la réflexion, l'animation et la gestion administrative des dossiers économiques, sociaux, culturels et touristiques de ses communes adhérentes.

L'association confiera la réalisation de l'étude à un cabinet spécialisé sur l'économie de la logistique et sur la création et l'aménagement de zones d'activités.

Hauts de Garonne Développement s'engage à respecter les règles auxquelles est soumise la Communauté Urbaine de Bordeaux, à savoir le code des marchés publics, dans la consultation et la sélection du cabinet d'études.

Elle assurera le suivi de l'étude, apportera son aide technique au prestataire et organisera les rencontres avec le comité de pilotage.

Le comité de pilotage sera composé des trois communes concernées (Ambarès et Lagrave, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand), du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Communauté Urbaine, de l'Etat, du Port Autonome de Bordeaux, de RFF, de la SNCF, de l'Union Maritime et Portuaire et de l'association Hauts de Garonne Développement.

4/ Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement initial est modifié comme suit. Il intègre la nouvelle étude relative à la logistique. Le montant total du programme d'actions s'élève à 491 400 € TTC. Le soutien financier de la Communauté Urbaine de Bordeaux est porté à 94 268,5 € TTC.

CHARGES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achat d'études et fournitures	142 800	Honoraires	3 000
Services extérieurs	6 200	Ventes de produits finis	11 700
Documentation	1 200	Subventions :	
Autres services extérieurs	39 600	-Etat (DDTEFP/ CPE)	10 000
Impôts et taxes	7 500	-ville Floirac	5 000
Salaires et traitements	214 600	-ville Bassens	5 000
Autres charges de gestion courante	79 500	- Conseil Régional	64 268,5
		- Conseil Général 33	96 263,5
		- Communauté Urbaine	94 268,5
		- Port Autonome de Bordeaux	10 599,5
		- Cotisation des communes	68 200
		- ville Lormont	21 000
		- Europe	6 000
		- CNASEA	22 000
		- Autres	3 000
		- CUCS	9 600
		- Cotisations	2 500
		- Loyers	21 900
		- Participation salons	2 600
		- Rencontres inter entreprises	4 500
		- Produits exceptionnels	10 000
		-Autres subventions	20 000
TOTAL	491 400		491 400

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

DECIDER :

- d'octroyer à l'Association Hauts de Garonne Développement une subvention complémentaire de 44 268,50 € comme contribution à la réalisation d'une étude de faisabilité d'une plate-forme logistique multimodale sur le Site d'Intérêt Métropolitain Industriel portuaire. Ce montant venant en complément de la subvention de 50 000 € relative au plan d'actions 2007 de l'association.
- de financer cette étude sur l'imputation budgétaire suivante : chapitre 65, article 65 74, fonction 900, CRB D100
- d'ouvrir les crédits au budget correspondant.

AUTORISER :

- Monsieur le Président à signer l'avenant ci-annexé et tout document afférent à cette affaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

le Vice -Président,

M. Vincent FELTESSE

